

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

COMPTE RENDU

Pour l'année 1904 ¹.

Messieurs et chers confrères,

Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, je pourrais passer cette année sous silence, car notre Société si cruellement frappée, depuis que j'ai l'honneur d'être votre secrétaire, me semble avoir été particulièrement favorisée en 1904. Mais votre règlement m'impose ce compte rendu annuel et peut-être me reprocheriez-vous de me dérober quand je n'ai à vous offrir qu'un tableau quelque peu monotone, mais consolant.

Douze nouveaux confrères sont venus grossir nos rangs et combler bien au delà les vides causés par le cours naturel des choses. Quelques-uns de ces vides ne sont même pas absolus : ainsi M. de Romiszowski, en se retirant dans son cher pays d'Autun, où l'antique Bibracte lui réserve sans doute quelques heureuses trouvailles, veut bien rester membre correspondant et nous promettre des communications sur les découvertes que ses loisirs lui permettront.

1. Lu à la séance du 20 janvier 1905.

Vos finances sont également prospères, ainsi qu'en témoignera tout à l'heure le rapport de votre Commission. Aussi pourrons-nous vous donner bientôt le volume annuel des *Procès-verbaux* et un nouveau *Bulletin* enrichi de nombreuses planches. Ce sera, avec le tome premier du *Cartulaire de Saint-Corneille* distribué depuis quelques mois, une preuve de notre activité.

Cette preuve, vous la trouverez surtout en relisant nos procès-verbaux, et peut-être est-il fâcheux que celui qui les a rédigés soit appelé à les faire passer de nouveau sous vos yeux. Il est du moins plus à l'aise pour reconnaître qu'ils ne rendent pas dans leur sécheresse obligatoire tout le charme de vos séances. Ceux-là seuls qui les suivent assidûment peuvent apprécier l'agrément de se retrouver entre amis partageant les mêmes goûts, d'écouter une lecture pas toujours attrayante de tous points j'en conviens, d'entendre les observations du Président, d'y mêler les leurs et finalement de sortir d'ici plus instruits et plus désireux de travailler. N'est-il pas inestimable de pouvoir s'arracher ainsi aux préoccupations parfois sombres de l'heure présente, pour se plonger dans l'étude désintéressée du passé, sorte de bain à l'eau de Jouvence d'où l'on sort rajeuni et meilleur.

Aussi n'est-ce que comme jalons destinés à guider votre mémoire que je rappellerai les principales lectures faites cette année.

* *

Au moyen âge, le monde des travailleurs, du plus humble artisan à l'artiste le plus

habile et au plus riche bourgeois, était réparti et comme enrégimenté en un certain nombre de corporations et de confréries.

Chacune avait son chef, son patron, sa bannière, sa chapelle à l'église et aussi ses fêtes, même ses banquets.

Si nous vivions encore en ces âges lointains, nous posséderions tout cela et j'imagine que les créateurs de notre Société n'auraient pas hésité longtemps sur ce choix de notre patronne. Jeanne d'Arc eut été choisie et acclamée avant que l'église l'eut reconnue vénérable. Chaque année, son éloge eut été de règle, ainsi que cela se pratiquait pour la Sainte-Vierge dans les confréries du Puy, chez nos voisins d'Abbeville et d'Amiens. Or, je remarque que, sans qu'il ait été besoin de l'inscrire dans notre règlement, il ne se passe pas d'année où Jeanne d'Arc soit oubliée. Cette fois, l'hommage est plus délicat, car il lui est adressé par une plume féminine. M^{me} Le Féron, dont le nom est inséparable du souvenir de l'hospitalité que Jeanne reçut à Compiègne, a bien voulu jeter un nouveau jour sur les personnes qui eurent l'honneur de recevoir l'héroïne. Après le Président Sorel si documenté sur la question, elle a pu rectifier le nom de la dame Le Féron qui la reçut sous son toit et même dans son lit. C'était Jacqueline de Cachemarcé et non Marie Le Boucher, morte en 1418 et enterrée aux Cordeliers.

Je vantais tout à l'heure l'heureux régime sous lequel nous vivons ici, régime de la communauté étendue aux acquets que chacun peut faire dans les connaissances de tous. M. l'abbé Gallois veut bien m'en donner une

preuve nouvelle. M^{me} Le Féron n'avait pas terminé sa lecture sur les amis de Jeanne d'Arc, qu'il nous en signalait un nouveau, Louis le Cœtre, seigneur de Pimprez, page de Jeanne d'Arc, espérant qu'un de nos confrères ira l'exhumer de son tombeau à la chartreuse du Mont Renaud pour le faire revivre dans un de nos Bulletins.

C'est ce qu'a fait le même abbé Gallois avec une physionomie bien connue, celle du bon saint Nicolas. En est-il de plus populaire ? Mais sait-on pourquoi on le représente avec trois jeunes enfants dans un baquet ? Il court là-dessus une horrible légende qui semble une version christianisée de celle de l'ogre. Eh bien ! il paraît qu'il faut y renoncer et y voir tout simplement trois matelots dans une barque. Voilà les enfants rassurés, mais seront-ils reconnaissants d'avoir perdu une terreur qui les effrayait juste assez pour les intéresser.

Le chanoine Morel ne va pas chercher aussi loin ses sujets d'études, et pour ne pas être tenté de nous donner de trop copieuses citations latines, il se cantonne cette année sur les confins de la Révolution. Qu'a-t-elle fait pour l'instruction des enfants dans le diocèse de Beauvais ? Nul mieux que notre collègue n'était préparé à traiter cette question. Avec sa méthode précise, il montre par des faits les résultats obtenus par l'Eglise quand elle agissait seule, la situation après dix ans de troubles, la difficulté à rétablir l'ordre, et il laisse le lecteur tirer la conclusion.

L'enlèvement des cloches à Longueil est un simple épisode dans un temps où les

coups de foudre se succèdent sans interruption, mais, raconté d'après des documents indiscutables, il intéresse, parce qu'il met en lumière les dessous de l'âme humaine : l'indignation de ces braves gens quand on veut briser des traditions respectables, la jalousie bien campagnarde du clocher voisin, et finalement le lâche respect des abus de la force, quand ils se masquent des apparences de la légalité.

La constitution civile du clergé et le serment qui coupe en deux camps ennemis le troupeau et les pasteurs est un des points saillants de la Révolution. Le chanoine Morel n'a pas eu la prétention de le traiter en quelques pages, mais il a apporté des éléments locaux à ce grand procès jugé depuis longtemps, mais sur lequel on ne se lassera pas d'écrire parce que les deux adversaires ne désarmeront jamais.

* *

Vous plaît-il de quitter ces hauteurs et de respirer une atmosphère moins orageuse ? M. Lambin vous convie à reprendre avec lui le chemin de la forêt. Ensemble, nous nous arrêtons à Sainte-Périne, sur le bord de cet étang si paisible quand la chasse à courre n'y ramène pas le pauvre cerf aux abois.

Quelques constructions, si enfouies sous le lierre que l'aspect pittoresque prime complètement l'intérêt archéologique, nous rappellent que ce poste forestier fut jadis une maison de religieuses. En écoutant leur histoire, leurs déménagements successifs entre la forêt, Compiègne et Paris, nous apprendrons qu'on ne trouve pas la paix en ce

mondé, irait-on la chercher même dans le cloître. On y rencontrerait plutôt matière à roman avec cette novice, fille d'un maréchal de France et d'une princesse de Lorraine; oubliée par son père, Bassompierre, retrouvée par son frère, dédaigneuse des promesses du monde et ne demandant qu'à finir ses jours dans l'oubli.

Respectons sa volonté et passons notre chemin. Un peu plus loin, à Saint-Nicolas-de-Courson, M. Lambin nous arrête de nouveau pour interroger les vieux débris si bien encadrés par la frondaison des grands hêtres. Ce serait un des plus anciens prieurés du Valois, dépendant de celui de Pierrefonds, abandonné à cause de son isolement, qui en faisait une proie impossible à défendre contre les gens de guerre, et même en temps de paix contre les vulgaires maraudeurs. Réduit à l'état de simple ferme, la Révolution s'en empare pour le vendre à un particulier et la Restauration le fait rentrer dans le domaine forestier.

Tandis que M. Lambin compulse laborieusement de vieux livres pour écrire ainsi l'histoire de la forêt, son parent, M. Colin, voit surtout en elle ce qu'apprécie particulièrement tout bon Compiégnois, la chasse. Il vous a donné jadis le tableau des hécatombes impériales et ces chiffres ont suffi à exciter d'ardentes convoitises. Peut-être vous dira-t-il comment se préparaient de telles prouesses.

Avant de tomber sous le plomb royal, impérial ou présidentiel, le qualificatif importe peu au gibier, il doit échapper à un autre ennemi, moins noble peut-être, mais aussi adroit et quotidien, le braconnier. Il fut de

tous les temps, et l'on sait avec quelle rudesse il était traité alors que la chasse était réputée privilège de la noblesse. Une ordonnance d'Henri II nous montre un mode de répression plus habile, et, je crois, plus efficace. On cherche dès lors à diminuer le braconnage en tarissant ses profits. La vente du gibier est soigneusement réglementée. Cependant, tant d'autres ordonnances suivirent, sur le même sujet, qu'il en faut conclure à l'impuissance du pouvoir absolu, en face d'une passion vieille comme l'humanité.

Il est bien rare de parcourir notre belle forêt sans pousser jusqu'à Pierrefonds ; cette fois, nous y serons attirés par un de nos membres correspondants, le vicomte de Caix de Saint-Aymour, qui a retrouvé, aux archives nationales, un fragment de journal rédigé en 1618 par un prieur de Pierrefonds. Le bon religieux ne songe guère à nous décrire la silhouette imposante de la forteresse avant qu'elle eût été éventrée par Richelieu. Il ne voit en elle qu'un dangereux point d'appui pour tous les révoltés et ennemis, ligueurs ou espagnols, qui pillèrent son prieuré ; et ce n'est pas lui qui blâmerait, par amour de l'art, l'inflexible cardinal. Les hommes de cette génération avaient trop souffert des guerres de Religion, dont j'ai entrepris de vous tracer le tableau restreint aux limites de notre ville.

* *

Il n'est pas besoin d'événements aussi graves pour motiver d'intéressants travaux, et à ceux de nos confrères qui dissimulent leur paresse sous le vain prétexte qu'ils man-

quent de sujet, je dois signaler surtout les communications des chanoines Müller et Marsaux.

Passant par Pont-Sainte-Maxence, le chanoine Müller s'avise de feuilleter de vieux registres de catholicité ; il remarque, en guise de signature des parrains, d'étranges hiéroglyphes, remonte à la profession des personnages et a vite reconnu que chacun a voulu représenter l'outil professionnel. D'autres registres viennent heureusement corroborer sa remarque et il en résulte tout un symbolisme des métiers présenté avec cette verve ingénieuse, qui n'est pas, je l'avoue, d'un exemple aussi facile à suivre.

Retenu par d'absorbantes fonctions, le chanoine Marsaux n'a plus autant de loisirs pour aller à la découverte. C'est à Beauvais, dans les archives de l'Oise, qu'il consulte un registre des marguilliers de Saint-Antoine de Compiègne au XVIII^e siècle, et il songe aussitôt à nous en apporter les renseignements les plus intéressants.

* * *

Comme tous les ans, notre vie s'est prolongée en dehors de nos séances, et il faut ajouter ici le chapitre des relations extérieures. Quelques-uns d'entre vous, dont plusieurs dames, ont fait à Septmonts et Longpont une visite dont M. Leduc vous a retracé le charme avec autant d'humour que d'exactitude. Nous étions moins nombreux au Congrès tenu au Puy par la Société française d'Archéologie, mais les Compiégnois y tenaient encore un rang bien supérieur à l'importance de notre ville. Au Congrès des

Sociétés savantes, nous n'avions pour nous représenter que le chanoine Morel, mais c'est bien le cas de dire :

Non numerantur sed ponderantur.

Avec un chanoine n'est-il pas convenable de parler latin, même pour dire des choses fort honnêtes.

A Arras où vous étiez invités, j'ai eu l'honneur de vous représenter, et notre Président, M. Plessier, s'est acquitté du même soin à Mons, auprès de nos vieux amis de Belgique, comme il l'avait fait au centenaire de la Société des Antiquaires de France. Cette fête a laissé un profond souvenir à tous ceux qui ont pu y assister et le compte rendu de notre Président a doublé nos regrets. Sortant de son rôle de rapporteur, il a rappelé fort à propos que l'Académie celtique, comme elle s'appelait alors, avait compté parmi ses fondateurs, un breton, féru des Celtes comme La Tour d'Auvergne et bien capable de se faire également peindre en druide, Jacques Cambry, premier préfet de l'Oise, auquel nous devons une précieuse description du département. M. Plessier a qualité pour l'apprécier ainsi, puisqu'il a bien voulu se charger de donner au *Dictionnaire topographique de l'Oise*, laissé manuscrit par M. Woillez, une introduction et des tables qui permettent de le publier.

Ecrire une introduction, rédiger une table, cela peut sembler une mince besogne à laquelle ne s'est jamais attelé à pareil labeur. En fait, c'est le travail tout entier qu'il faut reviser et je souhaite que notre Président

puisse trouver le loisir de le mener à bonne fin, tout en s'occupant de notre Société avec le zèle incessant qu'il lui consacre chaque jour. Mais, malgré mon désir de lui rendre justice, ce sont là, entre Président et Secrétaire, affaires de ménage sur lesquelles il ne faut pas s'appesantir ; et puisque Conrart était, dit-on, le modèle des secrétaires, nous devons sur ce point

Imiter de Conrart le silence prudent.

Baron de BONNAULT.
